



# Permis de Louer

À compter du 2 novembre 2020



# COMMENT OBTENIR MON PERMIS DE LOUER

## Étape 1

- ✓ Je dépose une demande d'autorisation préalable de mise en location, en utilisant le formulaire CERFA n°15652\*01

(disponible sur : [www.luberonmontsdevaucluse.fr](http://www.luberonmontsdevaucluse.fr)) sans oublier le Dossier de Diagnostics Techniques (DDT) et la copie de l'avis de taxe foncière du bien mis en location.

*Le CERFA ainsi que les pièces annexes sont à déposer ou à envoyer au service habitat de la Communauté d'Agglomération par voie postale : 315 avenue Saint Baldou, 84300 Cavaillon ou par mail à l'adresse [permisdelouer@c-lmv.fr](mailto:permisdelouer@c-lmv.fr)*

- ✓ Je reçois un accusé de réception.

**Attention, il ne s'agit pas d'une autorisation.**

## Étape 2

**Mon dossier est complet,  
dans les 30 jours qui suivent l'accusé de réception :**

- ✓ Je suis contacté(e) par un agent pour fixer un rendez-vous de contrôle de mon logement.
- ✓ Le jour du rendez-vous, l'agent vérifie l'état du logement et renseigne une fiche d'état des lieux.

## Étape 3

- ✓ Je reçois mon autorisation préalable et je peux louer mon logement.
- ✓ Je reçois un rejet motivé par courrier recommandé avec accusé de réception : mon logement est présumé non conforme à la réglementation en vigueur et ne peut être loué. Une liste de travaux m'est préconisée et une nouvelle visite de contrôle sera nécessaire avant autorisation de louer.

*Pour en savoir plus : foire aux questions sur le site de LMV  
[www.luberonmontsdevaucluse.fr](http://www.luberonmontsdevaucluse.fr)*

0 200m

Colline  
Saint Jacques

Hôpital

Hôtel  
Dieu

École &  
collège

École

Mairie

Office de  
Tourisme

CAVAILLON



Av. du Cagnard

Cours Saclé Carnot

Rue de la Gendarmerie

Rue du Couvent

Grande Rue

Rue C. Blaze

Rue P. Bert

Rue P. Bert

Rue du Commerce

Rue Ferry

Rue Liffan

Rue Péditant

Pass. Vidau

Rue R. Michel

Rue Raspail

Rue A. Boussof

Rue du 8 mai 1945

Bd Crillon

Rue Pasteur

Rue Michelet

Rue Hebraïque

Rue Lamarline

Rue Brossollette

Rue de la République

Rue Saunerie

Rue J. Guis

Cours Bourrissac

Fbg des Condamines

Cours Gambetta

Rue Vèran Ferlan

Rue Chabran

Rue Faubert

Rue de la Pomme d'or


Cours Victor Hugo

Avenue Gabriel Pèri

Avenue du Maréchal

Rue Vèran

Médi



# PÉRIMÈTRE CONCERNÉ PAR LE

# Permis de Louer

Sont aussi concernés,  
les logements :

## AVENUES

- Paul Ponce
- Stalingrad

(du n° 13 au n° 99)

## RÉSIDENCES

- Saint Gilles
- Plein Ciel
- La Clède

Vous doutez du fait  
que votre logement soit  
concerné ?

Contactez-nous au

04 90 78 82 30

ou par mail :

[permisdelouer@c-lmv.fr](mailto:permisdelouer@c-lmv.fr)

*L'Agglomération est engagée dans la lutte contre l'habitat indigne et insalubre et se dote d'un nouvel outil :*



À partir du **2 novembre 2020**, une autorisation préalable de mise en location sera exigée des propriétaires bailleurs des secteurs concernés lors d'une mise en location ou d'un changement de locataire.

## QUELQUES PRÉCISIONS

- ✓ L'autorisation préalable de mise en location doit être jointe au contrat de bail
- ✓ Dans le cas d'une absence de dépôt de demande d'autorisation préalable de mise en location du logement, le propriétaire contrevenant peut se voir sanctionner d'une amende allant jusqu'à 5000€. En cas d'un nouveau manquement dans un délai de 3 ans, le montant maximal est porté à 15000€ (article L635-7 du code de la construction et de l'habitation).
- ✓ Dans le cas d'une mise en location en dépit d'une décision de rejet, le propriétaire contrevenant peut se voir sanctionner d'une amende administrative allant jusqu'à 15000€ (article L635-7 du code de la construction et de l'habitation).
- ✓ Le produit de ces amendes sera versé à l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH). Cet établissement public a pour mission d'améliorer le parc de logements privés existants. Elle accorde des aides financières pour travaux sous certaines conditions aux propriétaires.

# CONTACT

## Luberon Monts de Vaucluse Agglomération

315 avenue Saint Baldou  
84300 Cavailon  
04 90 78 82 30

[permisdelouer@c-lmv.fr](mailto:permisdelouer@c-lmv.fr)  
[www.luberonmontsdevaucluse.fr](http://www.luberonmontsdevaucluse.fr)

